

la tribune

Réactions partagées  
au sauvetage de  
Dome Petroleum (p.4)

Forum

Finance

Informations  
générales

Remaniement du Cabinet à Ottawa

# Le grand gagnant: Ed Lumley

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a procédé, jeudi, à un important remaniement de son Cabinet qui constitue une toute nouvelle distribution des responsabilités au sein de son état-major économique.

C'est l'ex-ministre d'Etat au Commerce, l'Ontarien Ed Lumley qui apparaît comme le grand gagnant du remaniement. Seulement deux ans après avoir émergé des banquettes arrières, il devient ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, et acquiert de ce fait le premier rôle dans le développement économique.

## Députés fédéraux de l'Estrie satisfaits

par Marcel Colbert

SHERBROOKE — Les députés fédéraux de la région de l'Estrie ont accueilli avec une grande satisfaction le remaniement ministériel effectué hier par le premier ministre Trudeau.

Applaudissant à la nomination de M. Don Johnston au ministère d'Etat du développement économique, les représentants régionaux à Ottawa qualifient de "peu surprenante" l'absence de nouvelles figures au sein du conseil des ministres.

Pour un, le député de Shefford, M. Jean Lapierre, estime "qu'il fallait s'y attendre". "La marge de manoeuvre est très mince. Dans le contexte actuel, le Parti libéral ne peut se permettre dix élections partielles. Car maintes fois, les démissions de ministres s'accompagnent de démissions. Notre cote de popularité n'étant pas à son "summum", il est difficile de faire des rétrogradations. Ceci limite la marge de manoeuvre."

Et aux yeux de M. Lapierre, le sang nouveau pourrait être injecté lors du prochain remaniement. "Et ce sang neuf proviendra probablement de l'Ontario."

### Claude Tessier "chien de garde" du ministre Lumley

SHERBROOKE (MC) — Si le premier ministre Trudeau n'a confié aucune responsabilité ministérielle à M. Claude Tessier lors de son remaniement, le député de Mégantic-Compton-Stanstead s'est chargé lui-même de se donner un rôle supplémentaire: "chien de garde" du ministre Lumley.

"Je vais me charger de le surveiller. Je suis un pro-industrie tandis que Lumley est un pro-commerce extérieur. Il est un partisan du marché libre. Moi, je suis un protectionniste des emplois."

Si les députés fédéraux de la région font chorus devant le remaniement ministériel qui a vu treize ministres s'échanger leur portefeuille, cette belle unanimité s'effrite lorsqu'ils commentent la nomination de M. Ed Lumley au ministère de l'Industrie et de l'Expansion régionale. A tour de rôle, il se voit accoler par les différents députés régionaux l'étiquette de "grand ami de la région", "d'adversaire" et "d'homme à surveiller".

Ex-titulaire du ministère d'Etat au commerce extérieur, M. Lumley a étroitement été mêlé au dossier des quotas d'importation dans l'industrie de la chaussure. Parmi les députés contactés, M. Lumley n'a trouvé qu'un défenseur inconditionnel: M. Jean Lapierre, député de Shefford.

"Je suis heureux de sa nomination", explique M. Lapierre. "C'est un ami de la région et particulièrement de Bombardier." Du même souffle, le député de Shefford précise qu'il partage les mêmes vues que M. Lumley relativement au commerce. "C'est un libre-échangiste, mais aussi un réaliste."

Lors de son passage au commerce extérieur, il a su se plier aux réalités quotidiennes. C'est un ministre sensé. Il a du "guts". Il y a beaucoup de programmes fédéraux qui ne fonctionnent pas. Lumley va brasser ça. C'est un homme très énergique."

Le député de Richmond, M. Alain Tardif, diverge sensiblement d'opinion. "J'ai toujours considéré Lumley comme un adversaire d'un comté comme le mien. Ceci dit sans malice." Selon M. Tardif, le ministre Lumley a dû revêtir la toge de "vendeurs" des produits canadiens lors de son passage au commerce extérieur.

"Evidemment, les autres pays exigent en contrepartie un marché ouvert, moins de barrières tarifaires. J'ai toujours soutenu au libéralisme économique. A une condition toutefois: trouver des moyens pour remplacer les emplois perdus." Au bout de la ligne, M. Tardif ne voit qu'une consolation dans la nomination de M. Lumley. "Il va devoir se rendre compte de la dimension des emplois perdus qui découle d'un marché ouvert."

que possible puiser parmi les élus. Ce n'est qu'en désespoir de cause que l'on doit confier des responsabilités ministérielles aux sénateurs."

Et l'absence de nouvelles figures? "Du sang neuf sans argent, c'est du casse-pied. Dans la conjoncture actuelle, un ministre peut difficilement mettre en branle de nouvelles orientations sans nouveaux budgets. Un bon ministre, c'est un ministre qui a de l'argent..."

A l'image de son collègue de Shefford, le député de Richmond, M. Alain Tardif, estime que la venue de nouvelles figures se produira lors d'une troisième phase. "La présente conjoncture nécessite des changements certes, mais des changements de personnes qui ont déjà l'expérience du maniement des ministères."

Dans l'ensemble, M. Tardif considère comme "extrêmement positive" la réaffectation ministérielle qui a touché 13 ministres. Le député de Sherbrooke, M. Irénée Pelletier, n'a pu être contacté puisqu'il est actuellement à Brisbane en Australie où il agit à titre de représentant du gouvernement canadien lors des Jeux du Commonwealth.

industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale, et acquiert de ce fait le premier rôle dans le développement économique.

Sans reléguer aux arrières banquettes aucun de ses ministres et sans même injecter de sang neuf à son Cabinet, le remaniement est une nouvelle donne des postes économiques du Cabinet qui vise, selon M. Trudeau, à susciter "un regain de vigueur" dans la relance de l'économie.

Un ou deux "petits changements" pourraient encore survenir au Cabinet mais "ce ne sera rien de majeur", a prévenu M. Trudeau. Seul l'ex-titulaire des Travaux publics et de l'habitation, Paul Cosgrove, reçoit ce qui peut paraître une démission en allant remplacer Pierre Busières comme ministre d'Etat aux Finances.

Le ministre Lumley prend la place de M. Herb Gray, nouveau président du Conseil du Trésor, qui cachait mal sa déception, jeudi. "Il n'y a que 30 postes de ministres et on n'a pas toujours celui qu'on veut", a-t-il lancé, dépité, ajoutant que son nouveau rôle de contrôleur des dépenses publiques était important à un moment où la rigueur administrative est de mise.

Toutefois, a soutenu le premier ministre Trudeau, le déplacement de M. Gray ne signifie pas que le pays recule sur sa politique de nationalisme économique, cheval de bataille du représentant de Windsor. "Nous sommes encore très profondément commis à ce que le patrimoine canadien ne soit pas rafié au prix de gros par les étrangers", a dit M. Trudeau. "Le pays a besoin de l'Agence d'examen des investissements étrangers, ce qu'il faut c'est réduire les délais de décision", a dit M. Lumley, alors que, par le passé, plusieurs critiquaient les dédales administratifs de l'agence, la créature du ministre Gray.

Nomination surprenante touchant un ministre du Québec, Pierre De Bané, ex-ministre d'Etat aux Relations extérieures, acquiert le portefeuille plus terre à terre des Pêcheries. "Appartenant au Québec maritime, je suis très heureux de cette nomination", a-t-il dit, rappelant qu'il pourrait désormais mieux servir les intérêts de sa région, la Gaspésie, qui tire 40 pour cent de ses revenus de la pêche.

Bien que moins prestigieux que le précédent, le nouveau poste de M. De Bané constitue pour lui un retour à un portefeuille économique après



Ed Lumley... ministre de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale

Serge Joyal... secrétaire d'Etat

Pierre de Bané... ministre des Pêcheries

avoir été quelque peu écarté des grandes décisions après le démantèlement du MEER. "Ce qui est important c'est pas le ministère mais de pouvoir parler à la table du Cabinet", a-t-il dit.

Quant à l'ex-ministre des Pêches,

M. Roméo LeBlanc, il passe au ministère des Travaux Publics. "Je n'avais pas demandé à changer mais je n'ai pas résisté au changement qui on m'offrait", a dit M. LeBlanc qui ne semblait guère réjoui.

Promotion pour l'ancien ministre

d'Etat sans portefeuille, M. Serge Joyal qui devient Secrétaire d'Etat. Il entend d'abord s'attaquer à la promotion des droits des francophones hors Québec et à une relance des négociations avec les provinces sur l'enseignement post-secondaire.

## Trudeau a peur d'envoyer ses vieux chevaux au pacage — Clark

MONTREAL (PC) — Le premier ministre a "peur d'envoyer certains de ses vieux chevaux au pacage", a affirmé jeudi le chef du Parti progressiste conservateur, M. Joe Clark, après que M. Pierre Trudeau eut annoncé la teneur de son dernier remaniement ministériel.

"Certains de ses ministres incompetents auraient dû être chassés du cabinet, mais il a eu peur que cela n'occasionne des élections partielles. En fait, il ne veut surtout pas avoir à subir le jugement du peuple canadien", a déclaré le leader conservateur lors d'une interview, à la suite d'un déjeuner dans la métropole.

Le leader de l'opposition aux Communes s'est gaussé des hypothèses voulant que le remaniement représente un ajustement du cabinet fédéral vers la droite: "Comment peut-on aligner plus à droite un gouvernement dont le chef est Pierre

Trudeau et Marc Lalonde le ministre des Finances."

Gray

Interrogé sur la mutation de M. Herb Gray du ministère de l'Industrie à la présidence du Conseil du Trésor, poste qui comporte la responsabilité du Bureau d'examen de l'investissement étranger (FIRA), M. Clark a lancé: "La période où il a administré l'Industrie a été très néfaste pour le pays. Il aurait mérité d'être retourné à l'arrière-ban".

M. Clark a indiqué qu'il considérerait la présidence du Conseil du Trésor comme un poste capital dans le gouvernement, et qu'avec la nomination de M. Gray à ce poste, "c'est le mauvais homme qui en hérite".

Selon le chef tory, le successeur de M. Gray à l'Industrie, M. Ed Lumley, muté du Commerce international, "ne pourra faire pire" que son prédécesseur.

"Nous attendrons de voir si M. Lumley peut se tirer d'affaire à ce poste", a ajouté le leader de l'opposition.

M. Clark a toutefois accueilli l'une des mutations avec plaisir: "Je suis heureux que Serge Joyal (passé du ministère d'Etat au Québec au Secréariat d'Etat) ait enfin un travail intéressant".

# la vente d'automne

## CROWN DIAMOND

pas plus de

**12,88\$**

les 4 litres



ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ d'intérieur au latex, blanc (05-100)

pas plus de

**18,88\$**

les 4 litres



ÉMAIL VELOUTÉ d'intérieur au latex, blanc (01-509)

pas plus de

**19,88\$**

les 4 litres



ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ d'intérieur à l'alkyde, super blanc (01-404)

...en toute confiance

\*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel, moyennant un léger supplément

<p><b>Décor Denault</b></p> <p>811, rue Ste-Famille, Sherbrooke Tél.: 565-1228</p>	<p><b>Ferronnerie Galt,</b></p> <p>2208 rue Galt ouest, Sherbrooke Tél.: 569-8819</p>	<p><b>Gaston Côté Inc.</b></p> <p>1000, rue Galt est, Sherbrooke Tél.: 569-9841</p>	<p><b>Adélarde Lehoux &amp; Fils Ltée</b></p> <p>1305 Ave Champlain Disraeli 418-449-2825</p>	<p><b>Ferronnerie Normand Bégin</b></p> <p>201, rue Main est, Magog Tél.: 843-4773</p>	<p><b>Ferronnerie Rodrigue</b></p> <p>rue St-Joseph, Valcourt, Qué. 514-532-2453</p>
--	---	---	---	--	--

## Un défi insensé

De nombreux travailleurs d'hôpitaux se demandent hier après avoir pris connaissance de la position de la Fédération des Affaires sociales face à la négociation collective, si quelqu'un avait entendu parler d'un vote des employés favorable au déclenchement de journées d'étude et à celui d'une grève illimitée. La réponse était non, parce qu'effectivement ce sont les dirigeants syndicaux et non pas les cotisants qui ont pris l'initiative d'annoncer le déclenchement des mesures de guerre.

La décision prise mercredi par les syndicats affiliés à la FAS constitue un défi insensé au gouvernement, un mépris honteux des malades, un affront à leurs membres qui n'ont pas été adéquatement consultés, et finalement une attitude irresponsable devant l'ensemble des contribuables québécois qui feront les frais de cette bataille inutile.

Les centrales syndicales, à l'exception du syndicat plus modéré des fonctionnaires, ont commencé par accuser le gouvernement de provocation à l'endroit de ses employés. Sans tenir compte de la réalité économique québécoise et du confort relatif de la majorité des employés de l'état, elles ont dénoncé les plans de redressement et soumis des propositions sans commune mesure avec la capacité de payer du gouvernement. Mercredi elles ont proposé d'allouer beaucoup plus loin que ces simples dépôts de propositions farfelues. Elles ont détérioré la hache de guerre en prônant l'illégalité. Car jusqu'au 31 mars 1983, toute grève dans

le secteur public et parapublic n'est rien de moins qu'illégal. Et dans le milieu hospitalier, elle est odieuse.

Alors que le gouvernement, même si la loi 70 est dure à avaler et devrait être adoucie, a respecté les conventions de travail après avoir sollicité en vain la collaboration des centrales, celles-ci claironnent qu'elles ne respecteront ni la loi ni la convention actuelle. Cette désobéissance civile annoncée est extrêmement grave et reflète une attitude dangereuse chez ceux qui la prônent. C'est l'anarchie, et par conséquent la loi du plus fort, que la FAS vise à instaurer. Son geste tend à supprimer la démocratie, à jeter par terre le gouvernement: tout cela en se servant entre autres des malades et des personnes âgées comme otages. C'est révoltant et les membres de ces centrales, quand ils seront avertis de ces moyens illégaux, devront avoir le courage de s'y opposer catégoriquement. Ils devront refuser de se faire manipuler comme des moutons par des démagogues qui n'ont pas le courage d'aller dans l'arène politique et qui utilisent les négociations pour véhiculer leurs idées révolutionnaires.

Renoncer à l'illégalité ne signifie pas opter pour la soumission totale aux propositions du gouvernement. Mais dans une société supposément évoluée, il y a encore place pour une négociation qui ne passe pas par la confiscation de nos droits et la séquestration des malades et personnes âgées.

Jean Vigneault

## Ce sera pour 1983

A Ottawa, la deuxième phase du remaniement ministériel est terminée. M. Trudeau a brassé le même paquet de cartes. Seule la donne a changé. Mais la nouvelle distribution pourrait modifier un peu la partie de cartes économique, si certains ministères, Ed Lumley par exemple, conservent leur façon de faire dans leur nouvelle fonction.

M. Lumley remplace Herb Gray qui a été muté au Conseil du trésor. Les détracteurs de M. Gray, notamment chez les hommes d'affaires américains s'en froteront les mains, surtout que son remplaçant au ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Expansion économique, poste qui comporte la responsabilité du Bureau d'examen de l'investissement étranger, est un libre-échangiste. M. Lumley, une recrue de 1980 dans le saint des saints fédéral, devient le maître d'oeuvre du développement économique au Canada. Ottawa s'éloignerait-il du nationalisme économique? Pas du tout, affirme M. Trudeau. Veut-il dire que M. Lumley aurait accepté de se fondre dans le moule occupé par son prédécesseur?

En tout cas, au moins deux députés de la région, Alain Tardif de Richmond et Claude Tessier de Mégantic-Compton-Stanstead, auront le député de Cornwall à l'oeil. Alors que la survie des industries régionales du textile et de la chaussure ne tient qu'à l'imposition serrée de quotas, la nomination de M. Lumley peut en effet apparaître inquiétante. Le libéralisme économique doit avoir des limites tant et aussi longtemps que des solutions de rechange n'auront pas été apportées aux pertes d'emploi occasionnées par l'ouverture du marché. Récession oblige.

Par ailleurs, la nomination de l'ex-président du Conseil du trésor, le montréalais Donald Johns-

ton, au poste de ministre d'Etat au développement économique plait aux députés Tessier et Tardif de même qu'au représentant de Shefford, Jean Lapierre. M. Johnston pousse le sénateur Bud Olson là où sa présence est plus appropriée: M. Olson devient leader du gouvernement au Sénat. Plus que la présidence du Conseil du trésor, ce poste lui convient; à moins qu'un gouvernement soit bien démuné, il place des élus avant des sénateurs aux postes stratégiques. L'arrivée de M. Olson au poste de leader du gouvernement au Sénat rend imminente la réforme du sénat.

M. Paul Cosgrove, peu apprécié aux Travaux publics et à l'habitation, est rétrogradé. Il remplacera comme ministre d'Etat aux Finances Pierre Bussièrès dont l'arrivée de M. Marc Lalonde à ce ministère avait sonné le départ. Deux Canadiens-Français aux Finances c'est un de trop. Serge Joyal qui n'avait de ministre que le titre devient Secrétaire d'Etat. L'ex-chahuteur devenu bon élève avance d'un banc.

En tout, treize ministères ont été déplacés. Aucune figure nouvelle, aucun départ. Pour le leader conservateur Joe Clark, M. Trudeau a eu "peur d'envoyer ses vieux cheu-vaux au pacage" de crainte de provoquer des démissions et, partant, des élections partielles. Il pourrait ne pas avoir tort; le député Jean Lapierre a d'ailleurs avoué candidement que le Parti libéral ne pouvait présentement se permettre beaucoup d'élections.

En somme M. Trudeau a donné un deuxième coup de cuiller dans la même soupe qui aurait besoin d'assaisonnements. Mais la troisième phase de ce remaniement-fléuve s'en vient. Le véritable renouveau ce sera donc pour 1983. Peut-être.

Jacques Lafontaine



### L'OPINION DES LECTEURS

#### L'économie doit être hospitalisée

La pauvre, elle était malade depuis longtemps. Elle souffrait de sclérose, c'est-à-dire d'un déséquilibre chronique entre certains tissus sociaux. Mais la vie qu'elle mène depuis quelque temps au Québec vient d'aggraver son état: imprévoyance administrative, législation abusive, réglementation tracassière, lésion idéologique... On a beau lui injecter de nouveaux modes de circulation monétaire, elle les rejette en quantité industrielle...

On vient donc de l'inscrire à l'urgence. Que de formalités! Elle devra attendre longtemps. Et quel diagnostic! L'air indépendant, on nous dit qu'il s'agit d'une crise de "bill" causée par une mauvaise "constitution"... Malheureusement, on a pas le choix des médecins. Il nous faut garder ceux qui ne savent pas identifier la vraie maladie mais qui soutiennent néanmoins, comme pour garantir leur crédibilité, que le meilleur remède, c'est encore les "coupures"...

Heureusement, il y a toujours l'espoir. Avant trop longtemps, le coeur de la patiente devrait se mettre à battre plus régulièrement. Autrement dit, il devrait reprendre sa "révolution tranquille"...

On libérera alors l'économie de cette machine gouvernementale qui assiste les opérés et les agonisants. L'économie gagnera son "secteur privé" et retrouvera petit à petit une meilleure santé. Ce ne sera plus qu'un mauvais souvenir. Espérons-le.

Entre temps, on se souviendra qu'on fait toujours erreur à chercher des solutions excessives. Un bon régime équilibré, un "régime libéral"... c'est mieux qu'une opération à coeur ouvert... Pas vrai?

Laurent Dubois  
Directeur de la Commission  
Politique libérale  
Comté d'Arthabaska

#### L'affaire de tous

La semaine du 3 au 10 octobre sera la semaine de prévention des incendies. (...)

(...) De nos jours les feux occasionnent de nombreuses pertes. En 1981, par exemple, dans notre belle province de Québec, 290 millions de dollars se sont envolés en fumée dans 9,360 incendies. Disons, enfin que de nombreux incendies sont dus à la négligence. Selon les statistiques 8 incendies sur 10 sont causés par la négligence humaine, entre-autres: allumer un briquet ou des allumettes à proximité des produits inflammables; fumer dans un garage ou au lit; déverser de la cendre ou des bouts de cigarettes dans les poubelles; souder sans prendre des précautions; système de chauffage mal entretenu; rebuts laissés dans les sous-sol, les garages et les greniers et accumulés d'une manière dangereuse; systèmes électriques en mauvaise condition. Les incendies ne sont pas seulement l'affaire des pompiers, mais de chaque citoyen (...)

Armand Lacasse  
Pompier volontaire  
Magog  
Membre de l'Académie  
provinciale des pompiers

#### Le seul parti

Je m'adresse à toutes les gens qui ont travaillé avec moi, et avec qui je me suis lié, dans le but commun de ramener le bon sens, la moralité traditionnelle québécoise, la véritable culture québécoise, et de rejeter la nouvelle culture pluraliste que le gouvernement provincial est en train de nous imposer.

Vous allez convenir avec moi, que nos efforts, nos contestations au niveau des réformes scolaires contre les cours sexuels, la déconfectionnalisation et le reste, doivent maintenant aboutir à des résultats positifs. La seule façon, est de prendre le pouvoir.

De tous les politiciens que j'ai approchés, il n'y en a qu'un qui m'a assuré une entente incontestable, où les principes que nous désirons nous serons garantis par lui ainsi que son parti.

Jean-Marc Béliveau m'a assuré que cette entente sera établie comme un contrat, où la saine formation morale dans nos écoles sera rétablie selon les principes judéo-chrétiens qui ont toujours fait partie de notre culture québécoise, et lesquels nous ont bien servis.

Bien sûr, il y a d'autres points sur lesquels il faut être d'accord avant de se joindre à un parti politique. Monsieur Béliveau veut arrêter le socialisme qui envahit le Québec; il veut revaloriser le travail en tant que droit de l'homme; il veut rétablir une saine moralité sociale.

Je ne tenterai pas ici de résumer son manifeste. Je vous dis seulement, que les buts qu'il m'a déclarés, rejoignent les nôtres, nous qui sommes écoeurés de la politique qui est en train de détruire notre société québécoise.

Le gouvernement en place au Québec, est sur le bord de la panique. Les pressions économiques et sociales d'ici peu lui deviendront insupportables. Les signes sont évidents. Il passe des lois stupides qu'il doit retirer. La loi 101, qui avait ses mérites est maintenant passée à des extrêmes ridicules. Des conflits internes se manifestent et bientôt nous allons voir des remaniements et des démissions. Il me semble évident qu'avant la fin du terme nous aurons à choisir un nouveau gouvernement.

Il est donc impératif que nous n'attendions pas à la dernière minute pour choisir nos options. Vu que Jean-Marc Béliveau est le seul chef de parti politique qui s'engage à exclure les cours sexuels du programme pédagogique de nos écoles publiques; tout en assurant une collaboration étroite de spécialistes dans la santé des jeunes gens, tel que des pédiatres et psychologues réputés dans la communauté, aux parents qui ressentent un besoin d'aide dans l'enseignement sexuel de leurs enfants; vu qu'il s'engage à maintenir les cours de religion pour assurer une saine moralité et une discipline pour nos jeunes; vu qu'il s'engage à extraire le socialisme qui s'empare de notre société, et remettre à l'entreprise privée son rôle productif, il serait probablement bon de conclure avec lui une entente solide, et, avec lui, prendre le pouvoir.

Pour ce faire, nous devons aller à Victoriaville, le 24 octobre, lors du congrès de l'Union Nationale et conclure cette entente au témoignage du grand public. Si cette entente nous convient, nous serons prêts à établir le prochain gouvernement provincial.

John Kryszak

#### Lueur d'espoir

La rue, la nuit, femmes sans peur: tel était le thème de la marche des femmes le 17 septembre dernier.

Des milliers de femmes ont marché dans les rues de leur ville au Québec, dans tout le Canada et dans le reste du monde, conscientes de toutes les violences auxquelles sont sujettes les femmes. Nous n'avons qu'à nous ouvrir les yeux, l'effort n'est pas bien grand pour détecter cette violence, et de plus, les statistiques sont là pour le prouver.

J'étais une parmi ces milliers de femmes et c'était ma première participation à une manifestation de ce genre. J'y ai ressenti une émouvante solidarité au milieu des 700 femmes qui défilaient dans les rues de Sherbrooke.

Et, oh merveille! voici que, bien qu'étant exclues de la marche, une cinquantaine d'hommes ont suivi celle-ci de par le trottoir et nous ont manifesté une sincère solidarité.

Je suis, je l'avoue, surprise d'avoir constaté que certains hommes ont compris le geste symbolique que représentait la marche et surtout pour quoi ils en étaient exclus; les femmes se devaient de s'assumer, seules, dans la rue, la nuit.

J'espère que ce début de compréhension de la part des femmes se ramifiera et deviendra un vaste mouvement de soutien qui fera disparaître toute violence.

Aussi utopique que paraisse mon rêve, je vois néanmoins poindre à l'horizon une mince lueur d'espoir.

Non, ces femmes n'ont pas marché pour rien. Elles ont fait voir au reste du monde que le soutien et l'entraide demeurent choses possibles.

Monique Houde, Coaticook

#### Aidez-nous

(...) L'AQPEA est en pleine campagne de souscription et j'ai la joie d'en être le président honoraire. Ma surdité partielle n'est pas étrangère à mon implication, vous l'aurez deviné.

Je vous rappelle brièvement les objectifs poursuivis par cette association depuis sa fondation en 1969. Essentiellement, elle vise à soutenir et informer les parents et les enfants aux prises avec les problèmes causés par la surdité. Elle tente de rejoindre les 15 000 enfants sourds du Québec et, pour ce faire, chaque année, de nombreuses activités sont mises sur pied dans toutes les principales régions du Québec.

Par exemple, à Sherbrooke, l'AQPEA-Estrie a mis sur pied un cours en communication totale offert aux parents et aux différents professionnels qui oeuvrent auprès des enfants déficients auditifs. Elle a tenu de nombreuses séances d'information pour les parents qui viennent de découvrir la surdité de leur enfant. L'AQPEA-Estrie suscite aussi la recherche universitaire sur place et sensibilise le gouvernement à l'amélioration de la qualité de la vie.

L'AQPEA est un organisme sans but lucratif. Elle est en partie subventionnée par le gouvernement du Québec mais la majorité de ses fonds provient de dons privés. Chaque année l'AQPEA compte sur votre générosité. Les activités de l'AQPEA sont essentielles pour une meilleure intégration sociale de nos futurs adultes atteints de surdité. Alors, en leur nom et en mon nom propre, permettez-moi de solliciter votre appui financier.

Raymond Lévesque

#### Hommage à la famille Letendre

A l'occasion du centenaire de Mme Clara Letendre, il me fait infiniment plaisir d'exprimer ma reconnaissance et mon admiration à cette nombreuse famille de chez nous, chrétienne, canadienne-française.

Depuis ma tendre enfance, combien j'ai vu de gestes éloquents posés par cette centenaire et son digne époux qui a quitté cette terre d'exil à l'âge respectable de 95 ans après 68 années de vie commune.

Dans leur générosité, ils accueillirent 12 enfants dont un fils, devint Mgr J. Gérard, une fille Orise demeurée célibataire fut durant plusieurs années ménagère de son frère prêtre, ce devait être prévu dans le plan de Dieu qu'elle demeure disponible aux soins de sa mère dans sa vieillesse. Heureux ceux qui honorent leur père et mère, on se souviendra d'eux longtemps.

Leur foi était bien enracinée par la prière en famille, les vendredis du mois, l'assistance à la messe dominicale et jours de fêtes, la fréquentation des sacrements, la bénédiction paternelle du Jour de l'An, enfin, tout ce qui fait la base solide d'une vie chrétienne.

On ne blasphémait pas, on ne travaillait pas le dimanche, c'était des voisins serviables autant dans leur personne que dans les objets prêtés. Ils se suffisaient à eux-mêmes en main d'oeuvre et matériel.

Si on résume les qualités: honnêteté, discrétion, sobriété, sens de l'ordre et de la ponctualité, travailleurs, économes, prévoyants, adroits.

Le couple a travaillé d'arrache-pied pour faire instruire le prêtre, les institutrices; les autres fils ont tous débuté sur des fermes avec un troupeau élevé à la ferme paternelle, les filles ont épousé des cultivateurs en quittant la maison avec un coffre bien garni de courte-pointes, tissage, broderie, couture, tricot appris et fabriqués sous l'oeil vigilant de leur mère qui était la femme forte de l'Évangile. C'était une vraie famille terrienne.

Le père a trimé dur durant la crise afin de nourrir les nombreux plants d'olivier autour de sa table; avec les aînés en plus du travail de la ferme, ils coupèrent des rames pour le chemin de fer, du bois de poêle, les jours de mauvais temps, il réparait la machinerie, criblait le grain qui devait servir à la semence du printemps, fabriquait les manches des outils, il n'était jamais pris au dépourvu lorsque la saison arrivait; on se couchait tôt, se levait avec la barre du jour. On savait s'organiser afin de conserver sa santé.

Aucun membre de la famille n'a travaillé au dehors; on intéressait et préparait chacun et chacune à son rôle futur. La jeunesse ne se courtisait que lorsqu'elle était prête à se marier. On avait de bons principes et on n'en dérogeait pas.

Ma mère a souvent été impressionnée par leurs faits et gestes, c'était pour nous la famille idéale à imiter, c'est une preuve convaincante que l'exemple est plus fort que la parole.

Voici en résumé ce que fut la vie de cette famille.

Mme Magella Carrier

## Propos insolents et insolites

On rit aux larmes. Mais on pleure rarement jusqu'à éclater de rire.

Menachem Begin recherche la paix "à mort" comme disent les

Québécois.

Plus que treize pour cent et le taux d'escompte tombera sous zéro. Epaminondas

**Coup d'oeil sur le Québec**

**Acceptation**

Les chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal ont accepté massivement jeudi matin, à l'occasion d'une réunion générale, l'entente de principe intervenue entre leur syndicat et la partie patronale.

Réunis au Centre Paul-Sauvé, ils ont accepté à 81,4 pour cent les offres de la compagnie.

**Capture**

La chasse à l'homme entreprise tôt jeudi matin à Saint-Georges-de-Champlain, près de Grand-Mère, a pris fin à 11 heures avec l'arrestation de deux individus.

Les deux hommes, dont un évadé considéré comme extrêmement dangereux, ont été cernés par la police alors qu'ils circulaient à pied dans un rang de Mont-Carmel, à une vingtaine de kilomètres au sud de l'endroit où étaient concentrées les recherches.

**Offensive**

Après quelques mois de silence, l'Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec a repris l'offensive en vue d'obtenir l'exclusivité du marché de la lunetterie pour ses membres.

Ce marché représente un chiffre d'affaires de 100 millions \$ par année au Québec. Il est occupé à l'heure actuelle dans une proportion d'environ 70 pour 100 par les optométristes.

**10 ans**

Yvan Demers, un individu dans la trentaine que l'on avait représenté comme le roi de la vente sous pression, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, mais que son psychiatre a tenté de faire passer pour un quelconque arrière mental, le moment venu d'apitoyer la cour sur son cas, a été condamné à dix années de pénitencier, jeudi, par le juge en chef de la Cour des sessions de la paix, M. Yves Mayrand.

**Malaises**

Certains travailleurs des salles de cuves chez Alcan, au Lac Saint-Jean, présentent des obstructions aiguës des voies respiratoires dans une proportion variant entre 15 et 40 pour cent, selon qu'ils sont fumeurs ou non-fumeurs.

C'est la conclusion la plus apparente de la première partie d'une étude menée notamment par la Commission de la santé et de la sécurité du travail et la compagnie sur la santé des travailleurs de l'industrie de l'aluminium.

**Régression**

À l'issue de deux opérations majeures lancées au cours du mois de septembre, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal est convaincu que l'engagement d'adolescents comme danseuses ou danseurs nus est un phénomène en voie de régression à Montréal.

**Gel temporaire du salaire de 85,000 fonctionnaires**

**Bérubé disposé à étudier la proposition**

VALLEYFIELD (PC) — Le président du Conseil du Trésor, M. Yves Bérubé, est prêt à étudier la proposition faite hier au gouvernement par le président du Syndicat canadien de la fonction publique.

À Québec, plus tôt en après-midi, M. Jean-Louis Harguindeguy, a offert au gouvernement le gel du salaire des 85,000 membres de son syndicat jusqu'en juin 1983.

"Je suis prêt à étudier cette proposition. Si elle se rapproche des propositions d'avril, elle va dans

la bonne direction, mais je l'ignore", a répondu M. Bérubé, au cours d'un entretien avec la presse régionale à Valleyfield, où il effectuait hier une tournée.

Pour le ministre, la bonne direction, c'est essentiellement l'orientation générale des propositions d'avril qui visaient à protéger les petits salariés, en leur accordant de bonnes augmentations salariales, par opposition aux fonctionnaires jouissant de la plus forte rémunération, qui ne devaient pas recevoir la moindre hausse de leur traitement.

"Je ne peux pas vous dire si elle est bonne ou non, cette proposition de M. Harguindeguy, mais ne me faites surtout pas dire que je l'accepte", s'est

empressé d'ajouter le ministre, pendant que, dans la salle voisine, plusieurs syndiqués manifestaient bruyamment contre les offres gouvernementales aux employés du secteur public.

Par la suite, M. Bérubé a insisté pour souligner qu'en aucun moment une proposition serait ignorée, la voix partiellement couverte par les manifestants qui s'étaient mis à frapper le plancher avec les bâtons de leurs pancartes.

**Rendez-vous raté**

M. Bérubé n'avait pas encore pris officiellement note des dernières offres du Syndicat et il a fallu plusieurs questions répétées pour qu'il finisse par émettre un début de réponse.

À au moins deux reprises pendant la journée, le président du Conseil du Trésor a été suivi dans ses déplacements par une quarantaine de manifestants qui, en matinée, avaient bruyamment montré leur désapprobation devant les offres faites par le gouvernement.

Mais, en fin de journée, au bureau du député Laurent Lavigne qui accompagnait M. Bérubé dans sa tournée de la circonscription de Beauharnois, les syndiqués n'avaient plus la bonne humeur qu'ils affichaient au début de la journée.

Car ils s'étaient rendus en vain à un restaurant où le ministre devait rencontrer des militants du Parti québécois. Après avoir attendu plusieurs minutes, ils ont dû retourner au bureau de M. Lavigne, la tournée du ministre accusant plus d'une heure de retard.

**Voiture immobilisée**

Arrivés au centre-ville de Valleyfield, plusieurs ne cachaient plus leur colère. Pour les faire évacuer le bureau du député situé en face du poste de police, l'attaché de presse de M. Bérubé avait promis que son patron leur adresserait la parole en sortant.

Mais une fois descendus dans la rue, les manifestants n'ont rien voulu entendre de cette proposition et plusieurs d'entre eux hurlaient pratiquement leur

colère à la face du ministre qui demeurait imperturbable.

Des manifestants étaient placés derrière la voiture de M. Bérubé qui, en reculant par coups, a forcé plusieurs syndiqués à se déplacer. Dépites, quel-



Yves Bérubé

ques-uns d'entre eux ont frappé du pied et avec leurs pancartes l'arrière de la voiture de M. Bérubé, qui est parti en trombe vers le lieu de rencontre où l'attendaient depuis plus d'une heure une cinquantaine de partisans.

**Une grève illégale imminente?**

MONTREAL (PC) — Trois fédérations syndicales représentant 200,000 employés du secteur public québécois pourraient recourir à la grève illégale si aucune entente sur un nouveau contrat n'est intervenue au milieu du mois prochain, a indiqué jeudi le porte-parole de l'un de ces groupes.

"Nous voulons un règlement à la fin de l'automne, soit le 21 novembre", a déclaré le porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean-François Munn.

Selon lui, la Fédération des travailleurs du Québec et la Centrale de l'enseignement du Québec pourraient recourir à des tactiques de harcèlement tel les débrayages d'une journée ou la grève générale.

Bien qu'aucune décision n'ait encore été prise par les fédérations, M. Munn a indiqué que celles-ci considéreraient la possibilité de défier la loi seulement si les négociations allaient vraiment mal.

Commission ou pour le procès actuel.

C'est au cours de la préparation du témoignage de Claude Dubois qu'il dit avoir finalement appris de la bouche même de l'intéressé le motif de sa participation à un incident, qui, le 20 juillet 1973, lui valu d'être arrêté et accusé d'avoir assailli un restaurateur chinois.

L'ancien journaliste

Commission ou pour le procès actuel.

Dans le cas de Belzile, a-t-il expliqué, cette préparation s'était étendue sur environ trois mois et avait principalement consisté à passer méticuleusement en revue tous les événements de sa vie et à en élaguer certains passages.

**Jodoin avoue avoir assisté les accusés**

MONTREAL (PC) — L'ex-chroniqueur judiciaire Claude Jodoin a admis jeudi en Cour d'assises avoir aidé Claude Dubois et Yvon Belzile à préparer leur témoignage éventuel devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

L'ancien journaliste

Commission ou pour le procès actuel.

L'ancien journaliste

**Esso va au-devant de vos besoins.**

**CET HOMME POURRAIT VOUS FAIRE ÉCONOMISER JUSQU'À 20% DE VOS FRAIS DE CHAUFFAGE.**

**APPELEZ-LE!**

Vous aimeriez réduire votre consommation de combustible et, au prix qu'il en coûte aujourd'hui pour se chauffer, vous avez bien raison.

Une façon simple et efficace d'y parvenir, c'est d'appeler le spécialiste W. H. Adam. En plus de son service, qui comprend des avantages comme le programme de paiements égaux et le plan de protection "Global III", cet homme pourrait vous aider à réduire vos coûts de chauffage de façon substantielle, tout en conservant votre système au mazout.

Demandez-lui de vous parler des produits Econo Force, une gamme de produits Esso conçus pour vous faire économiser du combustible.

Ces produits comprennent un thermostat à micro-ordinateur, des isolants, de même qu'un brûleur super efficace et le système Econo +2, capables à eux seuls de réduire jusqu'à 20% de votre coût total de chauffage.

Vous avez besoin de réduire vos coûts de chauffage et Esso a développé des produits pour répondre à ces besoins. Parce que chez Esso, c'est avec vous qu'on va de l'avant.

Pour en savoir plus long, ou même faire effectuer un test d'efficacité de votre système, appelez l'expert W. H. Adam. Ça vaut le coût!

**Esso** AVEC VOUS, ON VA DE L'AVANT.

À SHERBROOKE, appelez HENRI DEACON, au 569-9744.

À l'extérieur de Sherbrooke, regardez dans les Pages Jaunes, sous la rubrique Huile à chauffage.



# GRANDE VENTE ELEPHANTESQUE

## GILLES BOISVERT MEUBLES

chez

### RABAIS ELEPHANTESQUE

# 10% à 50%

FAUT PAS MANQUER CA!

### LE PLUS VASTE CHOIX À PRIX RÉDUIT DANS LA RÉGION



1. BERCANTE SUR BILLES  
SPECIAL ELEPHANTESQUE  
CHOIX DE 20 MODELES  
A partir de

**\$79<sup>00</sup>**

2. FAUTEUIL BERCANT INCLINABLE  
SPECIAL ELEPHANTESQUE  
CHOIX DE 15 MODELES

**\$239<sup>00</sup>**

3. CHAISE TRANSFORMABLE EN LIT  
Recouvrement tissu.

SPECIAL ELEPHANTESQUE  
**\$59<sup>00</sup>**

4. TELECOULEUR 20 POUCES  
MAGNAVOX

**\$479<sup>00</sup>**

Autres modèles dans les marques Hitachi et Electrohome.

5. BUREAU TRIPLE, MIROIR, ETAGERE, COMMODE 5 TIROIRS, TETE DE LIT 54" / 60"

Prix régulier \$839.00  
SPECIAL ELEPHANTESQUE  
**\$699<sup>00</sup>**

75 MODELES A PARTIR DE \$300. à \$4000.

6. DINETTE 5 MORCEAUX, fini érable

SPECIAL ELEPHANTESQUE  
**\$269<sup>00</sup>**

80 MODELES DE \$139" à \$1400"

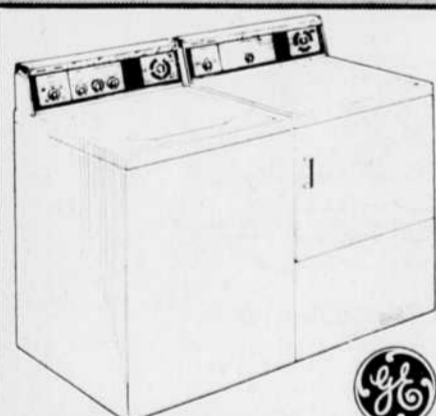
7. SOFA ET CAUSEUSE

SPECIAL ELEPHANTESQUE  
80 MODELES DE \$199" A \$1800"

**\$449<sup>00</sup>**

## Super vente APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS GENERAL ELECTRIC

EN PLUS, RECEVEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER.



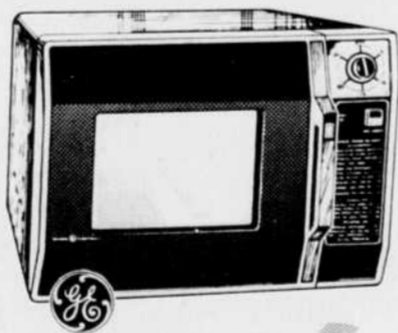
LAVEUSE AUTOMATIQUE ENCORE  
• 6 cycles de lavage et un cycle de rinçage supplémentaire  
• 3 combinaisons de lavage / essorage  
• 5 combinaisons de température lavage / rinçage  
• Distributeur de produit assouplissant

SPECIAL ELEPHANTESQUE

**\$939<sup>00</sup>**

La paire. Couleur amande.

SECHEUSE AUTOMATIQUE ENCORE  
• Trois cycles, compris un système de séchage automatique  
• Choix de trois intensités de chaleur  
• Avertisseur de fin de cycle  
• Grille de séchage



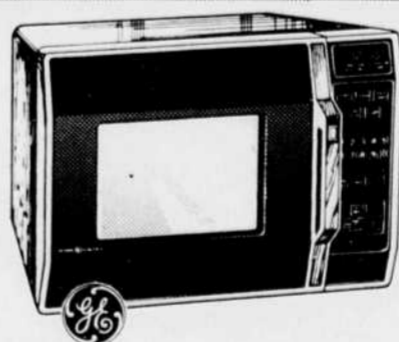
FOUR A MICRO-ONDES

SPECIAL ELEPHANTESQUE **\$449<sup>00</sup>**

A partir de



LAVE-VAISSELLE

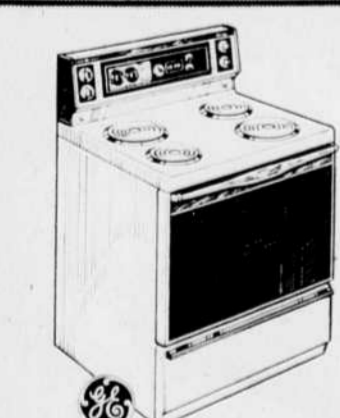


• Panneau de commande à Micro-Touches • Affichage numérique à semi-conducteurs • Héritage • Minuterie de 99 minutes, 99 secondes • Dix niveaux de puissance • Sonde de température Micro-Thermomètre • Signal de fin de cycle • Témoin de courant • Touche de mise en marche • Cuisson minute • Cuisson par la température • Réchauffement automatique • Décongélation • Minuterie d'attente • Touche d'effacement • Affichage de l'indicateur de programme • Eclairage intérieur • Porte en verre noir • Livre de recettes et guide facile à comprendre • Cavité du four d'une capacité de 1,3 pi<sup>3</sup>

SPECIAL ELEPHANTESQUE **\$619<sup>00</sup>**

VEZ VOIR NOS SPECIAUX ELEPHANTESQUES SUR LAVE-VAISSELLE MOBILES OU ENCASTRES.

**ACHETEZ MAINTENANT et ÉCONOMISEZ!**



CUISINIÈRE 30 POUCES De luxe SPECIAL ELEPHANTESQUE **\$639<sup>00</sup>**



REFRIGÉRATEUR 15 PI. CU. SPECIAL ELEPHANTESQUE **\$769<sup>00</sup>**

APPAREILS ELECTROMENAGERS GENERAL ELECTRIC

RÉDUCTIONS EXCEPTIONNELLES D'APPAREILS ELECTROMENAGERS



Du 27 septembre au 23 octobre 1982

APPAREIL	MODELE	RÉDUCTION
Réfrigérateurs	Congélateur à côté du réfrigérateur, dégivrage automatique	75 \$
	Congélateur au-dessus du réfrigérateur, dégivrage automatique	40 \$
	Dégivrage manuel	25 \$
Cuisinières et fours encastrables	Double four encastrable avec four à micro-ondes	100 \$
	Modèles autonettoyants	35 \$
	Modèles à nettoyage manuel	25 \$
Fours à micro-ondes	Modèles électroniques au-dessus de la cuisinière	100 \$
	Tous les autres modèles	30 \$
Lave-vaisselle	Tous les modèles	30 \$
Laveuses	Tous les modèles	30 \$
Sécheuses	Tous les modèles	20 \$

TOUJOURS UN BON INVESTISSEMENT CHEZ

# GILLES BOISVERT MEUBLES

563-4743

231, King ouest, Sherbrooke



20 ANS DE SUCCÈS

LE GRAND MAGASIN DE MEUBLES DE LA RUE KING OUEST, QUI RÉPOND À VOS GOÛTS ET À VOTRE BUDGET.

MISE DE CÔTÉ

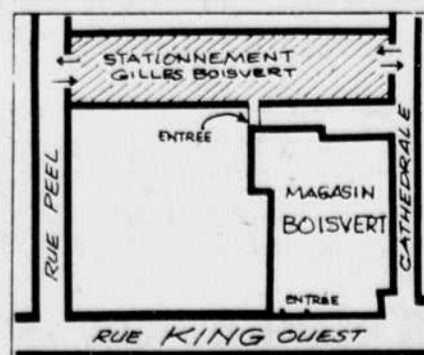
Livraison, déballage et installation chez vous GRATUITEMENT.

STATIONNEMENT GRATUIT (et) Coin Peel et King ouest

Membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec.



DISPONIBILITE DE CREDIT



## Le différend des chutes Churchill

### Terre-Neuve n'a rien bouleversé

(Me Leonard Martin)

OTTAWA (PC) — En adoptant le Upper Churchill Water Rights Reversion Act, Terre-Neuve n'a fait qu'abroger des lois antérieures et n'a pas outrepassé ses pouvoirs.

C'est ce qu'a affirmé hier, devant la Cour suprême du Canada, le procureur de la province de Terre-Neuve, Me Leonard Martin.

Il répliquait aux arguments des procureurs d'Hydro-Québec, du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral qui demandent à la Cour de déclarer la loi inconstitutionnelle.

Cette loi, adoptée en 1980 par la législature de Terre-Neuve, exproprie sans compensation la Churchill Falls Labrador Corporation qui exploite la centrale hydro-électrique des chutes Churchill au Labrador et révoque les baux accordés à cette société pour l'exploitation du potentiel énergétique du fleuve Churchill.

C'est surtout sur cette question de révocation des baux que Me Martin a concentré son intervention. Les avocats d'Hydro-Québec avaient soutenu la veille qu'en révoquant ces baux, Terre-Neuve visait en réalité à mettre fin à un contrat à long terme par lequel le Québec achète la presque totalité de l'énergie produite aux chutes Churchill.

Selon Me Martin, Terre-Neuve n'était pas partie au contrat de vente d'énergie entre la compagnie et le Québec et n'a aucun droit ou obligation à cause de ce contrat.

La province n'a pas le droit de légiférer afin de mettre fin à ce contrat, a admis Me Martin, mais elle a, cependant, le droit de révoquer les baux qui donnaient à la compagnie le droit d'exploiter les ressources énergétiques des chutes Churchill.

Le reste de l'argumentation de Me Martin n'a pas semblé convaincre les neuf juges du plus haut tribunal du pays.

Me Martin soutenait, en effet, que même si la compagnie n'avait plus le droit d'exploiter la centrale des chutes Churchill et ne pouvait donc plus vendre son électricité, Hydro-Québec avait toujours des droits en vertu de ce contrat, mais que Terre-Neuve n'avait rien à y voir.

Me Martin ne devait pas avoir plus de succès quand il tenta de convaincre les juges de rejeter l'argument que la loi était une entrave au commerce entre les provinces et aux droits des compagnies à charte fédérale.

La Cour siégera exceptionnellement ce matin, un vendredi, pour terminer l'audition de la cause alors que les procureurs de Terre-Neuve termineront leur plaidoirie et que les appelants exerceront leur droit de réplique.

## Un contrat bafoué

(Joseph Bourbeau)

MONTREAL (PC) — "Terre-Neuve se comporte comme un propriétaire terrien qui loue sa terre et décide de la réclamer 30 ou 50 ans avant l'expiration du bail", a affirmé jeudi le président de l'Hydro-Québec, M. Joseph Bourbeau.

S'adressant à une impressionnante brochette de 750 hommes d'affaires, M. Bourbeau a également soutenu que la négociation était évidemment la façon la plus avantageuse de trouver une solution au litige qui oppose Terre-Neuve au Québec.

Aux journalistes qui lui demandaient ce qui se produirait si Terre-Neuve décidait de débrancher la centrale des chutes Churchill, M. Bourbeau a répondu: "Vous pourriez toujours avoir de l'électricité pour chauffer le café et les toasts, mais il vous en coûterait plus cher — disons 33 pour cent plus cher."

Le discours de M. Bourbeau devant la Chambre de commerce de Montréal constitue la plus importante déclaration depuis que la cause a été portée devant les tribunaux — maintenant devant la Cour suprême.

### Le contrat de 1969

L'objet du litige est le contrat passé en 1969 entre le Québec et Terre-Neuve pour développer le potentiel hydro-électrique énorme des chutes Churchill, au Labrador.

Hydro-Québec possède un tiers des actions de la compagnie qui a construit le barrage au coût de 1 milliard \$. En retour de la participation du Québec à la réalisation du projet, Terre-Neuve a cédé par contrat 90 pour cent de la production de la centrale pour 65 ans, au prix établi en 1969.

Terre-Neuve, qui possède les deux-tiers de l'entreprise, soutient maintenant que le Québec ne verse que 100 millions \$ par année dans ses coffres et revend l'électricité aux États-Unis au prix fort.

M. Bourbeau, comme le premier ministre René Lévesque, a déclaré qu'à l'époque où le contrat a été signé, le Québec avait le choix entre le développement du cours supérieur de la rivière Churchill et l'exploitation des ressources proprement québécoises.

"Il a été décidé de choisir le projet Churchill, parce qu'à l'époque, il constituait la meilleure proposition au point de vue économique et financier."

"Mais ces avantages demeurent réels si le prix de l'énergie vendue par Terre-Neuve demeure le même pour une longue période de temps", a-t-il précisé.

M. Bourbeau a reconnu le bien-fondé des plaintes de Terre-Neuve à propos du coût minime de l'électricité produite à Churchill, mais il a ajouté que 40 pour cent des installations d'Hydro-Québec fournissent de l'électricité à un coût égal ou inférieur.

"Bien sûr, il est facile et assez commode de feindre d'ignorer l'histoire et, 10 ou 15 ans tard, de revenir sur des engagements qui ont été pris après de longues négociations."

"Comment réagiriez-vous si un propriétaire terrien qui a loué sa terre voudrait la réclamer 30 ou 50 ans avant l'expiration du bail, avec tous les bâtiments que vous avez construits dessus", a demandé M. Bourbeau.

Il a ajouté qu'un règlement négocié était préférable parce que, selon lui, Québec et Terre-Neuve doivent être capables de se rencontrer ailleurs que devant une cour de justice.

## Moins d'impôts, recommande le Conseil économique du Canada

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Dans son prochain budget, le gouvernement fédéral devrait stimuler modérément la reprise économique qui s'amorce actuellement en injectant quelque 2 milliards \$ sous forme de réduction d'impôts plutôt que d'augmentation des dépenses.

C'est ce que recommande le Conseil économique du Canada, dans son 19e exposé annuel, intitulé "Les Temps difficiles: politiques et contraintes", qui a été publié, jeudi, à Ottawa.

Du côté du gouvernement, on s'est montré prudent face aux recommandations du Conseil économique; M. Don Johnston, à peine nommé ministre d'Etat au développement économique, déclarant que les politiques fédérales étaient déjà orientées dans la voie de la relance économique.

"Nous avons déjà commencé avec un déficit de 20 milliards \$", a simplement lancé M. Johnston, qui a ajouté que les recommandations du Conseil économique devront être étudiées par le ministre des Finances, M. Marc Lalonde.

### Expérience convaincante

TORONTO (PC) — Le député néo-démocrate Richard Johnston estime que son numéro publicitaire destiné à attirer l'attention du public sur le sort des assistés sociaux en Ontario, a bien réussi.

"La réponse du public a été généreuse et encourageante", a-t-il expliqué hier en faisant le bilan de son mois de septembre où il s'en est tenu à un budget de 56 \$ pour manger trois fois par jour, comme doivent le faire des milliers de bénéficiaires d'aide sociale.

"Bien sûr, c'était un peu artificiel puisque l'expérience est terminée et que je redeviendrai le député plutôt bien nanti qui gagne 42.000 \$ par année. Cependant cette expérience a modifié ma perception des choses et c'est évident que je n'aurai plus les mêmes habitudes de consommation."

Ce fut pour M. Johnston un véritable régime qui lui a permis de perdre 10 livres en modifiant sensiblement ses habitudes alimentaires afin de respecter son budget restreint de moins de 2 \$ par jour.

des particuliers permettrait d'accroître la consommation de façon générale et de favoriser une relance, mais il pourrait s'avérer difficile de procéder à une réduction équitable de l'impôt, la législation n'étant pas encore complétée sur les dernières modifications des deux derniers budgets.

Chacune de ces composantes d'un programme de relance comporte des avantages et des inconvénients, dit le Conseil, qui soutient qu'une réduction de la taxe de vente serait attrayante pour stimuler le marché présentement léthargique des biens durables et exercer une pression à la baisse sur les prix, tout en demeurant toutefois limitée parce que les vêtements et les aliments en sont exclus.

Une réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés pourrait contribuer à atténuer le problème des liquidités qui frappe actuellement les entreprises et à améliorer la confiance des milieux d'affaires, même si, dans la conjoncture actuelle, les investissements ne seraient vraisemblablement pas très sensibles à un allègement de l'impôt sur les sociétés, croit le Conseil.

Une diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers permettrait d'accroître la consommation de façon générale et de favoriser une relance, mais il pourrait s'avérer difficile de procéder à une réduction équitable de l'impôt, la législation n'étant pas encore complétée sur les dernières modifications des deux derniers budgets.

Par ailleurs, le Conseil prévoit une légère reprise de l'activité économique, qui ne permet pas cependant d'espérer une réduction sensible du taux de chômage ou de l'important déficit fédéral au cours des cinq prochaines années.

Le taux d'inflation se situera en moyenne à 11,4 pour cent cette année, mais passera à 7,9

pour cent de 1983 à 1985. Il devrait atteindre 7,2 pour cent au milieu de la décennie.

Le taux de chômage devrait s'établir en moyenne à 10,5 pour cent en 1982 et se maintenir légèrement au-dessus de 10 pour cent à moyen terme, l'économie continuant de fonctionner en-deçà de son

potentiel, dit le rapport du Conseil qui estime d'autre part que la pénurie actuelle de logements ne fera qu'empirer au cours des prochaines années, en raison de taux d'intérêt élevés et d'une faible croissance du revenu personnel disponible, et l'on prévoit un déficit cumulé de 215.000 logements en 1987.

# VIDEOTECH

Le plus grand centre électronique

## PRÉSENTE LES SPÉCIAUX

# SEMAINE RCA

**30\$** **30\$** **122** **30\$**

Obtenez d'intéressantes remises du fabricant sur les téléviseurs Colortrak 1983 de RCA. Venez vous renseigner auprès de votre marchand RCA participant.

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE **30\$**

Synchronisation câblodépendante de **122** canaux

RCA VOUS FERA PARVENIR UNE REMISE DE **30\$**

Les Videodisques SelectaVision de RCA

**VIDEOTECH... 910, King O.**  
une maison de confiance

Galeries Orford  
Magog  
190 Lindsay Drummondville

## Les camions Dodge 83

# SI VOUS VOULEZ JOUER DUR, ÇA PREND UN DODGE RAM

### DES DURS DE DURS!

Leur châssis est renforcé pour plus de rigidité et de stabilité. Leur suspension extra-forte est capable d'en prendre. Tous les endroits stratégiques sont bien protégés avec de l'acier galvanisé. Une solidité qui vous servira des années durant.

Et quel choix en 83! Wagonnettes, pickups, fourgonnettes et quatre roues motrices.

N'avez pas peur de les comparer aux camions Ford ou Chevrolet. Nous construisons du solide parce que vous voulez que ça dure longtemps.

**Solides et durs à la tâche!**  
Parole d'homme, les camions Dodge 83 sont des travailleurs infatigables.

**LE DODGE RAM ÉCONOME 83.**  
Un pickup pleine grandeur, tout équipé et tout en solidité. Économique à l'achat et à l'usage. Le Ram Économe est prêt à travailler. 2 ou 4 roues motrices pour tous les terrains.

9,7 L/100 km (route/ville)  
16 MI./GAL (ROUTE) 23 MI./GAL (VILLE)

SEUL TRANSPORTS CANADA  
VOTRE CONSOMMATION POUVEZ VARIER

**LE DODGE RAMCHARGER 83.**  
Il peut en prendre... en ville ou par les champs. Le Ramcharger, avec son moteur V8 de 5,2 litres, vous donne la puissance que vous désirez et l'économie d'essence que vous recherchez. Il est construit avec de l'acier renforcé autour du capot, du pare-chocs et de la calandre. Comparez avec le Bronco ou le Blazer. Vous choisirez le plus costaud. Le Dodge Ramcharger.

**LE DODGE POWER RAM 50 83.**  
Un moteur turbodiesel et 4 roues motrices. Un pickup compact avantageux à tous points de vue, avec un puissant moteur turbodiesel de 2,3 litres. Vous allez où vous voulez! Le Ram 50 est aussi disponible en version 2 roues motrices avec un moteur efficace de 2 litres.

**LES WAGONNETTES ET LES FOURGONNETTES DODGE 83.**  
Elles ont la peau dure et consomment peu. Équipez-vous d'une fourgonnette ou d'une wagonnette Dodge Ram pour le travail ou bien les loisirs. Elles sont conçues pour fonctionner économiquement et pour durer longtemps.

**LE DODGE RAMPAGE 2.2 83.**  
Un pickup spécial, vif comme un bolide. Le Dodge Rampage 83. Sa caisse à double paroi lui permet une charge utile de 500 kg. Sa traction avant et son moteur de 2,2 litres en font un chef de file sur toutes les routes.

**Aujourd'hui, ça prend un Chrysler.**

Chez les concessionnaires Dodge et Plymouth.  
Certains accessoires illustrés ou mentionnés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant un supplément.

La petite maison dans la prairie  
mercredi 18 h 30